**Slides 1 & 2 : Introduction et définition des termes**

Aujourd’hui, je vais répondre à la question suivante : **« Les aires urbaines ayant un taux de logements sociaux plus élevé sont-elles plus ségrégées ? »**

Commençons par définir les termes importants :

* Une **aire urbaine** désigne un espace constitué d’une ville-centre et de sa banlieue, où se concentre la population et l’emploi.
* Le **logement social** est un logement à loyer modéré attribué à des ménages modestes, souvent situé dans des quartiers spécifiques.
* La **ségrégation urbaine** désigne la séparation spatiale entre groupes sociaux, souvent selon le revenu, le niveau d’éducation ou l’origine. Elle peut être mesurée par des indices comme celui de Duncan.

La question est donc de savoir si une plus grande présence de logements sociaux dans une aire urbaine favorise cette séparation, ou si d’autres facteurs interviennent.

**Slide 3 : Contexte introductif**

Les politiques de logement social ont pour objectif de réduire les inégalités en facilitant l’accès au logement pour les ménages modestes.

Pourtant, comme l’explique le cours, elles peuvent produire l’effet inverse si elles ne sont pas accompagnées d’une répartition équilibrée dans l’espace urbain.

La ségrégation socio-spatiale peut alors s’accentuer, avec des quartiers concentrant les difficultés sociales, et d'autres restant plus favorisés.

**Slide 4 : Études existantes**

Plusieurs études économiques apportent des éléments de réponse pertinents :

* **Goux et Maurin (2007)** : dans le parc social, les effets de voisinage sont très marqués. Les enfants vivant dans des quartiers peu diplômés ont plus de risques de redoubler. Cela montre que la concentration de ménages en difficulté peut renforcer la ségrégation scolaire et sociale.
* **Programme MTO (Chetty, Hendren, Katz, 2015)** : lorsqu’on reloge des familles à faibles revenus dans des quartiers moins pauvres, les enfants bénéficient de meilleures trajectoires à long terme (revenus, santé mentale, accès à l’université).
* **Indice de Duncan** : permet de mesurer la ségrégation spatiale selon la répartition des populations. Un indice élevé traduit une forte concentration.

Ces études confirment que les aires urbaines avec un taux de logements sociaux plus élevé peuvent aussi être celles où la ségrégation est la plus marquée, si ces logements sont mal répartis spatialement.

**Slide 6 : Données et méthode**

Pour analyser le lien entre logement social et ségrégation socio-professionnelle, nous avons utilisé trois fichiers de l’INSEE :

* population par **CSP** ;
* nombre de **logements sociaux** par commune ;
* table de **correspondance géographique** commune → AAV.

Les taux de logements sociaux ont été calculés à partir du ratio logements sociaux / total logements, puis agrégés au niveau AAV.

Pour la ségrégation, nous avons créé un **indice d’homogénéité** entre deux grands groupes sociaux :

* cadres/artisans vs ouvriers/employés.

Nous avons ensuite :

* filtré les valeurs extrêmes (99e percentile),
* visualisé les résultats via **nuages de points + droites de tendance**,
* calculé le **coefficient de corrélation linéaire (r)**.

**Slides 8-9 : Analyse par groupe social**

**Cadres + Chefs d’entreprise**

* Résultat très faible : **R² = 0.0144**
* → Ce groupe n’est **pas influencé** par la présence de logements sociaux.

**Employés + Ouvriers**

* Légère tendance : **R² = 0.0441**
* → Début de concentration visible, mais impact encore **modeste**.

**Slide 10 : Homogénéité sociale sur 700 AAV**

* Corrélation modérée : **r = 0.35**, **R² = 0.1225**
* → Le taux de logements sociaux explique **environ 12 %** de la ségrégation.

**Slide 11 : Faibles taux de logements sociaux**

* Top 100 AAV : **R² = 0.0256**
* Top 300 AAV : **R² = 0.0576**
* → Relation **quasi inexistante** dans les zones peu dotées.

**Slide 12 : Hauts taux de logements sociaux**

* Top 100 AAV : **R² = 0.2304**
* Top 300 AAV : **R² = 0.1369**
* → Relation **beaucoup plus forte**, surtout dans les cas extrêmes.

**Slide 13 : Comparatif 600 vs 100 dernières AAV**

* 600 premières : **R² = 0.0576**
* 100 dernières : **R² = 0.2304**
* → Dans les aires **les plus concernées** par le logement social, la ségrégation est **nettement plus marquée**.

**Slide 14 : Limites de l’étude**

* **Corrélation ≠ causalité** : le lien statistique ne prouve pas une relation directe.
* **Echelle large** : les AAV peuvent masquer des disparités locales.
* **Indice partiel** : uniquement basé sur les CSP, pas les revenus ou l’origine.
* **Pas de données spatiales fines** : la concentration par quartier n’est pas visible.
* **Etude statique** : ne prend pas en compte l’évolution temporelle ni les causalités inverses.

**Slide 15 : Conclusion**

Notre étude visait à analyser le lien entre le **taux de logements sociaux** dans les AAV françaises et le **niveau de ségrégation socio-professionnelle**, mesuré par un **indice d’homogénéité CSP**.

Les résultats montrent qu’il existe une **corrélation modérée à faible globalement (r = 0.35)**, mais **plus forte dans les zones les plus dotées** (r = 0.48).

Les groupes sociaux ne sont pas tous concernés à la même échelle : les ouvriers/employés semblent plus sensibles à cette ségrégation spatiale que les cadres.

Cependant, la ségrégation urbaine est un **phénomène multifactoriel** (foncier, mobilité, politiques locales...).

→ **Un taux élevé de logements sociaux semble favoriser une homogénéité sociale plus marquée**, surtout dans les cas extrêmes. Cette tendance mérite d’être approfondie par des données plus localisées et des variables complémentaires.